

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2020\_093**

Nombre de membres du conseil en exercice	
Présents	68
Votants	75
Pouvoirs	7

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 11 septembre 2020

**LE 17 septembre 2020**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de  
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

**PLATEFORME DE MOBILITÉ MUST : MODIFICATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GRAND PÉRIGUEUX**

**PRESENTS :**

M. AUDI, M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. MALLET, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, Mme DUPEYRAT, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, Mme FOLGADO, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, Mme FRANCESINI, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

M. COLBAC, M. LARENAUDIE, M. PASSERIEUX, M. RATIER, M. VIROL, M. LAGUIONIE, Mme LANDON, Mme REYS

**POUVOIR(S) :**

M. COURNIL donne pouvoir à M. DUCENE  
M. LACOSTE donne pouvoir à M. AUZOU  
Mme SALINIER donne pouvoir à Mme GONTHIER  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. GUILLEMOT  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. GASCHARD donne pouvoir à M. SUDREAU  
Mme MASSOUBRE-MAREILAUD donne pouvoir à Mme FAURE

## PLATEFORME DE MOBILITÉ MUST : MODIFICATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GRAND PÉRIGUEUX

**Considérant que** le Grand Périgueux a validé sa participation financière au projet de plateforme de mobilité MUST gérée par l'AFAC 24.

**Que** par délibération en date du 23 mai 2019, une subvention de fonctionnement a été validée à hauteur de 20 000 €.

**Que** par délibération en date du 17 avril 2020, une subvention de 5 000 € a été validée dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville du Grand Périgueux.

**Considérant que** la CAF de la Dordogne a également confirmé son intérêt pour la plateforme téléphonique et numérique d'informations « tous publics » MUST qui recense et analyse les différentes offres, initiatives locales, conseils et aides financières en matière de mobilité (transports collectifs urbains, transport à la demande, offre ferroviaire, modes doux, intermodalité, stationnements, etc.).

Qu'elle a donc souhaité l'intégrer à la Convention Territoriale Globale (CTG) 2016-2020 qui la lie au Grand Périgueux, dont l'un des objectifs est de créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles.

**Que** c'est pourquoi la CTG fait apparaître un financement de la CAF à hauteur de 4 000 € en 2019 et en 2020 afin d'aider notamment, à la réalisation et à la maintenance du site Internet. Ces crédits sont versés en fin d'année, après réalisation de l'action.

**Qu'il** est donc proposé d'augmenter la participation du Grand Périgueux au financement de la plateforme de mobilité porté par l'AFAC 24 à hauteur des 8 000 € versés au Grand Périgueux par la CAF en 2019 et 2020.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :



- Décide d'augmenter la participation du Grand Périgueux en attribuant une subvention complémentaire de 8 000 € à l'AFAC 24, portant ainsi le financement de la plateforme numérique à 24 000 € pour 2019 et à 9 000 € pour 2020 (sous réserve d'obtention de l'aide de la CAF)
- Autorise le Président à signer tous documents afférents à ce projet

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 29/09/20	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 29/09/20	Périgueux, le 29/09/20
	Le Président, Jacques AUZOU